



APPEL A CANDIDATURE

- Vu le Dahir n° 1-19-18 du Jourmada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la Loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le Décret n° 2.19.67 du 11 Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la Loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
 - Vu la Circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 duhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements et les entreprises publics ;
 - Vu la loi cadre du Centre Régional d'Investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra de l'année 2023 ;
 - Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra ;
 - Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra ;
 - Vu le référentiel des emplois et compétences du Centre Régional d'Investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra ;
 - Vu les nécessités de service.

**Le Centre Régional d'investissement de la Région Rabat-Salé-Kénitra
recrute par contrat**

**Topographe Ingénieur Géomètre - Cadre Supérieur chargé des dossiers
Réf : CRI RSK/PMI_05/E**

- ➔ **Descriptif du Poste et Profil Recherché : Voir fiche ci-jointe**
- ➔ **Dossier de candidature :**
 - ✓ Demande de candidature ;
 - ✓ Curriculum Vitae (CV) à jour ;
 - ✓ Copies des diplômes (assorties des attestations d'équivalences le cas échéant) ;
 - ✓ Copie de la carte d'identité nationale ;
 - ✓ Copie des attestations justifiant l'expérience du candidat.
- ➔ **Dépôt de candidature :**
 - ✓ Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par email à l'adresse **recrutement@rabatinvest.ma** sous la référence **CRI RSK/PMI_05/E**.
 - ✓ Date limite de dépôt : **07 Avril 2023**

NB :

- Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées.
- Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone.
- La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien oral, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : **www.emploi-public.ma.**





FICHE DE POSTE CADRE SUPERIEUR CHARGE DE DOSSIER

1. Identification de la fonction	Chargé de dossier
Rattachement hiérarchique (Fonction N+1) :	Chef de Division Réception & Analyse des projets d'investissement
2. Mission	
<p>Assurer la prise en charge des besoins des investisseurs, de bout en bout en mode « Unique point de contact » et leur faciliter la satisfaction de leurs demandes auprès des services concernés.</p> <p>Participer à l'instruction des dossiers d'investissement, notamment à travers l'examen des aspects fonciers des demandes des investisseurs, et assurer le suivi des projets d'investissement et des études dans leur aspect foncier.</p>	
3. Activités Principales	
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des demandes <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la prise en charge des investisseurs ; ➤ Assurer l'analyse de la demande des investisseurs ; ➤ Assurer le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur jusqu'à son aboutissement ; ➤ Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire aboutir les projets d'investissements ; ➤ Examiner les aspects fonciers des demandes d'investisseurs par rapport aux missions et prérogatives du CRI et à la réglementation en vigueur. • Coordination <ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer la coordination avec les interlocuteurs internes du CRI ; ➤ Faire aboutir le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur ; ➤ Participer à la mise en place des systèmes d'information géographique (SIG, Géoportail, etc.) ➤ Assurer le suivi des projets d'investissement dans leur aspect foncier ; ➤ Assurer le suivi des études foncières initiées par le Centre. • Reporting <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à l'alimentation du reporting d'activité du service et l'analyse des indicateurs de Performance. 	
4. Profil requis	
Formation de référence :	Expérience :
<ul style="list-style-type: none"> • Bac+5 ou plus • Titulaire d'un diplôme d'ingénieur topographe délivré par un établissement étatique ou un diplôme reconnu équivalent conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. 	2 ans d'expérience minimum dans les domaines des compétences requises.





5. Compétences :

Savoir

- Maîtrise des outils informatiques et des systèmes d'information (notamment les logiciels (ArcGi, Autocad, QGIS, etc.) ;
- Connaissance des procédures administratives liés aux métiers du CRI ;
- Démarches de l'entrepreneur ;
- Normes, éthique et règles de gouvernance ;
- Outils de communication.

Savoir-faire

- Sens de l'organisation, de rigueur et de gestion des priorités ;
- Aptitude de travail en équipe ;
- Management de projet ;
- Gestion des interfaces et des sollicitations ;
- Capacité d'absorber une forte charge de travail ;
- Aisance en communication (maîtrise des langues usuelles).

Savoir- être professionnel

- Aisance relationnelle / sens d'écoute-orientation ;
- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Confidentialité.

